



L'ACCORD
DU
PARTICIPE
PASSÉ

Version 1.2.3

CAT ORTHO

NIVEAU 5 - 9

TYPE SYN

Participe passé | Être | Avoir | Sans auxiliaire

FRC

*Cette synthèse a été réalisée pour
les élèves de 5e, 6e et 7e années de l'école Aquarelle d'Yverdon
en mars 2007.*

EN RÉSUMÉ ...

Le participe passé employé ...

... sans auxiliaire ...

... avec l'auxiliaire « être » ...

... avec l'auxiliaire « avoir » ...



... le nom qu'il qualifie.

... le sujet.

... le C.O.D. s'il est placé avant lui.

SI TU AS TROUVÉ LES INFORMATIONS
QUE TU CHERCHAIS DANS CE TABLEAU
RÉCAPITULATIF, ARRÊTE-TOI LÀ.

SI TU AS BESOIN DE PLUS DE DÉTAILS
ET D'EXEMPLES, CONTINUE TA LECTURE

...

L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SEUL

RÈGLE

L'accord du participe passé employé seul (sans auxiliaire) s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

EXPLICATION

Dans ce cas, le participe passé s'utilise exactement comme un adjectif qualificatif : il donne une information supplémentaire concernant le nom qu'il qualifie. C'est donc la même règle que pour l'accord de l'adjectif qualificatif qui s'applique.

EXEMPLES

- *Le local nettoyé* ⇨ *Le nom « local » est masculin singulier.*
Le participe passé sera donc au masculin singulier.
- *La salle nettoyée* ⇨ *Le nom « salle » est féminin singulier.*
Le participe passé sera également au féminin singulier.
- *Les tableaux nettoyés* ⇨ *Le nom « tableaux » est masculin pluriel.*
Le participe passé sera également au masculin pluriel.
- *Les chaises nettoyées* ⇨ *Le nom « chaises » est féminin pluriel.*
Le participe passé sera également au féminin pluriel.

LE PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE

RÈGLE

Le participe passé employé avec l'auxiliaire « être » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Remarques

- Certains verbes demandent l'utilisation de l'auxiliaire « être » aux temps composés (partir, tomber, ...).
- D'autres verbes peuvent être conjugués aux temps composés soit avec l'auxiliaire « être » soit avec l'auxiliaire « avoir » mais le sens de la phrase changera.

Exemples :

- *J'ai sorti le cahier du cartable.* ⇨ *J'ai pris un objet et je l'ai déplacé.*
 - *Je suis sorti dans le jardin.* ⇨ *Je me suis déplacé moi-même.*
- A la voix passive, ce sera toujours l'auxiliaire « être » qui sera employé.

EXEMPLES

- *Nous sommes allés au Château d'Yverdon.*
 - ⇨ *Le sujet (nous) est au pluriel (sous-entendu masculin).*
 - ⇨ *Le participe passé sera au masculin pluriel.*
- *Les toitures sont recouvertes par la neige.*

On pourrait dire :

 - ⇨ *Le sujet (les toitures) est au féminin pluriel.*
 - ⇨ *Le participe passé sera au féminin pluriel.*
- *Alexia est sortie admirer le chat.*
 - ⇨ *Le sujet (Alexia) est au féminin singulier.*
 - ⇨ *Le participe passé sera au féminin singulier.*

Le participe passé employé avec l'auxiliaire être

- *Le papa de Gaël est devenu un pianiste apprécié.*
 - ⇒ *Le sujet (Le papa de Gaël) est au masculin singulier.*
 - ⇒ *Le participe passé sera au masculin singulier.*

LE PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR

RÈGLE

Le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (C.O.D.) s'il est placé avant lui.

EXPLICATIONS

- Avec l'utilisation de l'auxiliaire « avoir », le participe passé *ne se rapporte pas au sujet* mais est lié à l'objet, à la personne *sur lequel/laquelle porte l'action*.

Exemples :

- *Les cours que j'ai toujours aimés sont ceux qui me permettent de bouger.*
⇒ *Les cours sont aimés, ils ne font rien mais subissent l'action.*
- *L'enseignant a apprécié les devoirs que j'ai faits avec application.*
⇒ *Les devoirs n'ont pas fait l'action, ils ont été faits par ... moi !*

- Cet objet doit être cité avant le participe passé sans quoi, on se retrouverait à accorder le participe passé avec un élément de la phrase *qu'on ne connaît pas encore*.

Exemples :

- *Le voyage a duré de longues heures.*
⇒ *Lorsque l'on dit que le voyage « a duré », on ne sait pas encore de quoi il s'agit.*

Remarques :

- Le C.O.D. placé avant le participe passé prend souvent la forme d'un pronom ou d'un antécédent.

Exemples :

- *Cette pomme, je l'avais prise avant de partir à l'école.*
 - ⇒ *J'avais pris quoi ? La pomme. Le C.O.D. « la pomme » est placé avant le participe passé, il y a donc accord.*
- *Les crayons que tu as reçus sont splendides.*
 - ⇒ *Tu as reçu quoi ? Les crayons. Le C.O.D. « les crayons » est placé avant le participe passé, il y a donc accord.*

EXEMPLES

- *Les enfants ont apprécié les récompenses.*
 - ⇒ *Le COD de « ont apprécié » est « les récompenses ».*
 - ⇒ *Il est placé après le participe passé, on ne l'accorde pas.*
- *La neige, nous l'avions attendue longtemps.*
 - ⇒ *Le COD de « avions attendue » est le pronom « l' » qui remplace « la neige ».*
 - ⇒ *Il est placé avant le participe passé qui devra donc s'accorder.*
 - ⇒ *Le COD est au féminin singulier.*
 - ⇒ *Le participe passé est également au féminin singulier.*
- *J'ai vraiment aimé les chocolats que j'ai mangés.*
 1. ⇒ *Le COD de « ai aimé » est « les chocolats ».*
 - ⇒ *Il est placé après le participe passé, on ne l'accorde pas.*
 2. ⇒ *Le COD de « ai mangés » est le pronom relatif « que » qui remplace « les chocolats ».*
 - ⇒ *Il est placé avant le participe passé qui devra donc s'accorder.*
 - ⇒ *Le COD est au masculin pluriel.*
 - ⇒ *Le participe passé est également au masculin pluriel.*

TABLE DES MATIÈRES

EN RÉSUMÉ	3
L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SEUL.....	5
LE PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE.....	6
LE PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR.....	8
TABLE DES MATIÈRES.....	11